

Fraude au chômage : les compteurs contrôlés

SOCIAL Les données énergétiques des ménages seront automatiquement transmises à la Banque-carrefour de la Sécurité sociale

Le Conseil des ministres a approuvé vendredi un projet de loi qui instaure la transmission systématique des données énergétiques des ménages à la Banque-carrefour de la Sécurité sociale (BCSS), afin de renforcer la lutte contre la fraude au domicile et la fraude sociale. « Une consommation d'énergie singulièrement haute ou basse peut révéler que les personnes bénéficient d'une allocation plus élevée que ce à quoi elles ont droit », a justifié le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, Bart Tommelein (Open VLD).

La loi votée, les sociétés de distribution et les gestionnaires de réseau pourront transmettre au-

tomatiquement et systématiquement à la Banque-carrefour de la Sécurité sociale (BCSS) les données de consommation d'eau, d'électricité et de gaz qui présentent un écart significatif.

L'Onem (chômage), Famifed (allocations familiales) et l'Inami (maladie-invalidité) transmettront de leur côté à la Banque-carrefour les données des personnes qui bénéficient d'une allocation sociale ou d'allocations familiales. Dans un troisième temps, la Banque-carrefour croisera ces données : si la personne a droit à des allocations, sociales ou familiales, et affiche un écart important de consommation (80 % par rapport à la moyenne), la

BCSS transmettra les données aux inspecteurs sociaux.

La Banque-carrefour distinguera 16 types de ménages (sur la base du nombre de personnes, du type de chauffage, de la présence de panneaux solaires, etc.). La commission pour la Protection de la vie privée a donné son accord. En mars 2016, un projet pilote sera lancé pour tester le système. « Les personnes qui essaient de recevoir des allocations auxquelles elles n'ont pas droit sapent notre solidarité. En luttant contre la fraude, nous aurons plus de moyens pour ceux qui ont réellement besoin de notre aide », a commenté Tommelein.

Le syndicat socialiste FGTB a

une tout autre perception et dénonce « une logique d'inquisition », qui « ne repose pas sur des arguments objectifs ». « Il y a des gens dans ce gouvernement qui ne mesurent pas l'état de pauvreté des allocataires sociaux. Beaucoup doivent faire le choix entre se soigner, se nourrir et se chauffer. Même si la consommation est faible, cela ne veut pas dire que la personne n'habite pas au domicile qu'elle a renseigné ; ou qu'elle a fait une fausse déclaration. Elles économisent l'électricité, l'eau ou le gaz parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Il suffit de voir le nombre de compteurs à budget. » ■

BERNARD DEMONTY